

Procès-verbal de la réunion du 5 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le 5 juillet à 14H00, le Comité technique s'est réuni au **Centre de gestion des Landes à Mont-de-Marsan** sous la présidence de **Monsieur Gérard MOREAU**, Maire de Sabres.

Monsieur Gérard MOREAU procède à l'appel,

- En qualité de représentants des élus :

. Gérard MOREAU,	Maire de SABRES
. Christine FOURNADET,	Maire de CASTELNAU-CHALOSSE
. Christian DUCOS,	Maire de SOUPROSSE
. Gilles COUTURE,	Maire de GEAUNE
. Serge SORE,	Maire de LUXEY

- En qualité de représentants du personnel :

. Fabien BARRIERE,	Mairie de SAINT-VINCENT-DE-PAUL (CGT)
. Jérôme DEYRIS,	Mairie de LABOUHEYRE (CGT)
. Ludovic LAVOINE,	C.C LANDES D'ARMAGNAC (CGT)
. Christophe DARRIGADE,	Mairie de OEYRELUY (CFDT - Interco)
. Isabelle LABEYRIE,	Mairie de LEON (CFDT - Interco)
. Delphine DUMEAU,	Mairie de ROQUEFORT (UNSA)
. Laurence LADOUSSE,	Mairie de SAINT-MARTIN-DE-HINX (UNSA)
. Sandrine LE DE,	Mairie de CAZERES-SUR-L'ADOUR (FA-FPT)
. Fanny DUCOURNEAU,	Mairie de VILLENEUVE -DE-MARSAN (SUD)

- Assistaient également à la réunion : (sans voix délibérative)

. Sandrine LIORET,	C.C CHALOSSE TURSAN (FA-FPT)
---------------------------	------------------------------

- Etaient absents ou excusés :

. Hervé BOUYRIE,	Maire de MESSANGES
. Fabienne LABY-FAUTHOUX,	Maire de POYANNE
. Yann BOUFFIN,	Maire de CALLEN
. Alain GAUBE,	Maire de LABASTIDE-D'ARMAGNAC
. Hélène COUSSEAU,	Maire de LESPERON
. Jean-Marc LARRE,	Maire de BIAUDOS
. Floriane LACAULE,	C.C COTE LANDES NATURE (CGT)
. Bruno BALDASSINI,	Mairie de BELHADE (FO)
. Chantal DOUCET,	Mairie de VILLENEUVE-DE-MARSAN (SUD)

- Autres participants :

. Yvan SAVARY,	Directeur Général des services, Centre de gestion
. Fadela BOUALI,	Service veille juridique, Centre de gestion
. Corine LEVY,	Service comité technique, Centre de gestion

I – DESIGNATION DU SECRETAIRE ADJOINT

Désignation du secrétaire adjoint de séance : **Christophe DARRIGADE** est candidat pour cette tâche.

DOSSIERS SOUMIS POUR AVIS

II - ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DE LA SEANCE DU 31 MAI ET DU 7 JUIN 2021

<u>PV des séances du 31 mai 2021 et du 7 juin 2021</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

III – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES

AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

<u>Commune de Le Vignau</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>



ASTREINTES

<u>Commune de Saint-Julien-en-Born</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 9	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable unanime</i>		

<u>Commune de Tosse (2^{ème} examen)</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 9	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable unanime</i>		

AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCE

<u>Commune d'Angresse</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

<u>Syndicat du Bassin Versant du Gabas, du Louts et du Bahus - Hagetmau</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>



COMPTE EPARGNE TEMPS

<u>Syndicat du Bassin Versant des Luys - Amou</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 3	CONTRE 6	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable unanime</i>		

<u>EHPAD du Marensin - Castets</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 3	CONTRE 6	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable unanime</i>		

<u>Syndicat du Bassin Versant du Gabas, du Loust et du Bahus - Hagetmau</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 3	CONTRE 6	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable unanime</i>		

<u>Commune de Luglon</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 3	CONTRE 6	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable unanime</i>		



COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

<u>Commune de Le Vignau</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 3	CONTRE 6	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable unanime</i>		

<u>PETR Pays Adour Landes Océanes – Saint-Geours-de- Maremne</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 9	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable unanime</i>		

FRAIS DE DEPLACEMENT

<u>Syndicat du Bassin Versant du Gabas, du Loups et du Bahus - Hagetmau</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>



ORGANIGRAMME

<u>Syndicat Mixte du Marensin - Castets</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Institution Adour - Mont-de-Marsan</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Centre de gestion des landes</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Communauté de communes des Grands Lacs - Parentis-en-Born</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Commune de Poyartin (2^{ème} examen)</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 9	ABSTENTION
		Avis défavorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable unanime		

<u>Commune de Saubrigues (2^{ème} examen)</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 9	ABSTENTION
		Avis défavorable unanime		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable unanime		



Commune de Saugnac-et-Cambran (2 ^{ème} examen)	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 9	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable unanime</i>		

PLAN DE FORMATION

ALPI – Mont-de-Marsan	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

REGLEMENT INTERIEUR (Partie générale)

Syndicat du Bassin Versant du Gabas, du Louts et du Bahus - Hagetmau	Collège des représentants du personnel :	POUR 3	CONTRE 6	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

Commune de Misson	Collège des représentants du personnel :	POUR 3	CONTRE 6	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>PETR Pays Adour</u> <u>Landes Océanes</u> <u>Saint-Geours-de-</u> <u>Maremne</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 2	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

REGLEMENT SANTE SECURITE AU TRAVAIL

<u>Commune de Misson</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 9	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune de</u> <u>Saunac-et-</u> <u>Cambran</u> <u>(2ème examen)</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>PETR Pays Adour</u> <u>Landes Océanes</u> <u>Saint-Geours-de-</u> <u>Maremne</u> <u>(2ème examen)</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

SUPPRESSION DE POSTE

<u>Commune de Caupenne</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe (25/35 ^{ème})	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Commune de Saint-de-Marsacq</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 3	CONTRE 6	ABSTENTION
	Mise à jour du tableau des effectifs	Avis défavorable		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable à l'unanimité		

TELETRAVAIL

<u>Syndicat du Bassin Versant du Gabas, du Louts et du Bahus Hagetmau</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION 9
		Avis réputé rendu		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable		

<u>ALPI – Mont-de-Marsan</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 3	CONTRE 6	ABSTENTION
		Avis défavorable		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable		

<u>Syndicat Mixte du Bassin Versant des Lacs du Born Parentis-en-Born</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 3	CONTRE 6	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

TEMPS PARTIEL

<u>PETR Pays Adour Landes Océanes Saint-Geours-de-Maremne</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

IV – EVOLUTION DES ADMINISTRATIONS AYANT UN IMPACT SUR LE PERSONNEL

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

<u>Commune de Pissos (2^{ème} examen)</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 2	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable</i>		

V – LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

1^{ER} PASSAGE

<u>Commune de Bascons</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 2	CONTRE 6	ABSTENTION 1
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Ehpad du Marensin - Castets</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 2	CONTRE 6	ABSTENTION 1
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune de Doazit</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 2	CONTRE 6	ABSTENTION 1
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Sivu Adour Chalosse - Hauriet</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 2	CONTRE 6	ABSTENTION 1
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		



<u>Commune de Mugron</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		2	6	1
	<i>Avis défavorable</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
5				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Syndicat Mixte du Bassin Versant des Lacs du Born Parentis-en-Born</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		2	6	1
	<i>Avis défavorable</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
5				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Commune de Pouillon</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		2	6	1
	<i>Avis défavorable</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
5				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Commune de Saint-Julien-en-Born</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		2	6	1
	<i>Avis défavorable</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
5				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

Commune de <u>Saint-Martin-de-Hinx</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 2	CONTRE 6	ABSTENTION 1
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

Commune de <u>Saint-Perdon</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 2	CONTRE 6	ABSTENTION 1
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

Commune de <u>Samadet</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 2	CONTRE 6	ABSTENTION 1
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

2EME PASSAGE

Commune de <u>Baigts</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 2	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune d'Eugénie-les-bains</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 2	CONTRE 7	ABSTENTION
		Avis défavorable		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable à l'unanimité		

<u>Commune de Hinx</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 2	CONTRE 7	ABSTENTION
		Avis défavorable		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable à l'unanimité		

<u>Communauté de communes Chalosse Tursan Saint-Sever</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 2	CONTRE 7	ABSTENTION
		Avis défavorable		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable à l'unanimité		

<u>Commune de Saint-Vincent-de-Paul</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 2	CONTRE 7	ABSTENTION
		Avis défavorable		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable à l'unanimité		

VI – ORIENTATIONS RELATIVES AUX EFFECTIFS, EMPLOIS ET COMPETENCES

AVANCEMENT DE GRADE / RATIOS PROMUS-PROMOUVABLES

Aux termes de l'article 49 de loi du 25 janvier 1984 modifiée, « le nombre maximum de fonctionnaires appartenant à l'un des cadres d'emplois régis par la présente loi, à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale, pouvant être promus à l'un des grades d'avancement de ce cadre d'emplois est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement de grade. Ce taux de promotion est fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité technique ».

L'assemblée délibérante compétente détermine le pourcentage d'agents autorisés à accéder au grade supérieur parmi les agents promouvables (agents remplissant les conditions statutaires d'accès au grade supérieur fixées par les statuts particuliers).

Le ratio est le rapport entre le nombre d'agents qui pourront être promus et le nombre d'agents qui remplissent les conditions statutaires.

Ce ratio demeure un nombre plafond de fonctionnaires pouvant être promus.

Cette décision de l'assemblée délibérante est obligatoirement précédée d'une consultation du comité technique dont relève la collectivité.

Les taux seront fixés en pourcentage. Ils peuvent être fixés par catégorie (A, B, C), par filière, par cadre d'emplois, ... au cas par cas pour tenir compte des spécificités locales et sont compris entre 0 et 100%. La délibération peut fixer une règle d'arrondi à l'entier supérieur.

A noter l'absence de directive et donc l'entière liberté de déterminer, pour l'assemblée délibérante compétente, pour chaque cas d'avancement, les seuils à appliquer dans la collectivité.

Commune d'Angresse	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

Commune de Larrivière Saint-Savin (2^{ème} examen)	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 9	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 4	CONTRE 1	ABSTENTION
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Institution Adour Mont-de-Marsan</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

<u>Commune de Pouillon</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

<u>Commune de Saint-Pandelon</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

<u>Commune de Samadet</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

EVALUATION PROFESIONNELLE

<u>Commune de Labouheyre (2^{ème} examen)</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 9	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 4	CONTRE 1	ABSTENTION
		<i>Avis favorable</i>		

VII – ORIENTATIONS EN MATIERE DE POLITIQUE INDEMNITAIRE ET DE CRITERES DE REPARTITION Y AFFERENT

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP

Le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 a créé un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). En application du principe de parité entre le régime indemnitaire des agents de la fonction publique d'Etat et des agents de la fonction publique territoriale, seront donc concernés par le RIFSEEP les agents ayant comme corps de référence à l'État ceux concernés par le RIFSEEP.

Ce dispositif est centré sur une indemnité principale, l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), à laquelle doit s'ajouter un complément indemnitaire versé annuellement. Le décret précité pose le principe d'une reconnaissance indemnitaire axée sur l'appartenance à un groupe de fonctions.

Ce qui suppose :

- ✓ Que le versement de l'IFSE n'est plus fonction du grade mais des fonctions exercées par l'agent,
- ✓ Que la collectivité ou l'établissement public établit une répartition de ses effectifs par groupe de fonctions,
- ✓ Que chaque collectivité ou établissement public délibère pour créer ses propres groupes de fonctions,
- ✓ Que chaque agent bénéficie du montant indemnitaire attribué au groupe de fonction auquel il appartient.

Le projet de délibération relatif à la mise en place du RIFSEEP doit être soumis pour avis au comité technique.

1^{er} PASSAGE

<u>Syndicat du Bassin Versant des Luys - Amou</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 9	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Syndicat des Bassins Versants du Gabas, du Louts et du Bahus Hagetmau</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 9	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

Commune de Haut Mauco	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			9	
	<i>Avis défavorable unanime</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
5				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

Commune de Le Vignau	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		6		3
	<i>Avis favorable</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
3				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

SIVU du Marensin Messanges	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			9	
	<i>Avis défavorable unanime</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
5				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

Commune de saint-Perdon	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			9	
	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
5				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Commune de saint-Jean-de-Marsacq</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			9	
	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
5				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Commune de Uza</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			9	
	<i>Avis défavorable unanime</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
5				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Commune de Vielle-Soubiran</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			9	
	<i>Avis défavorable unanime</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
5				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Commune de Ygos Saint-Saturnin</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			9	
	<i>Avis défavorable unanime</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
5				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

2^{eme} PASSAGE :

<u>Commune de Bégaar</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
<u>Commune de Campagne</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
<u>Ehpad Grenade-sur-Adour</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
<u>Sivu Hastings</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
<u>Commune d'Hastings</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
<u>Commune de Lussagnet</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

HEURES SUPPLEMENTAIRES/COMPLEMENTAIRES

Commune Rivière-Saas- Gourby (2^{ème} examen)	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

VIII- FORMATION, INSERTION ET PROMOTION DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Syndicat Mixte du Marensin Castets	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

Commune de Herm	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

Commune de Saint-Vincent- de-Paul	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

IX – AIDE A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Commune d'Angresse	Collège des représentants du personnel :	POUR 3	CONTRE	ABSTENTION 6
		<i>Avis favorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

Commune de Gamarde-les-Bains	Collège des représentants du personnel :	POUR 4	CONTRE	ABSTENTION 5
		<i>Avis favorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

Commune de Lahosse	Collège des représentants du personnel :	POUR 3	CONTRE	ABSTENTION 6
		<i>Avis favorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

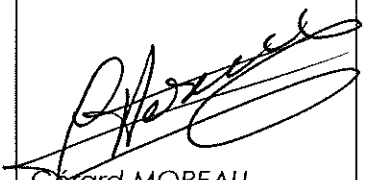

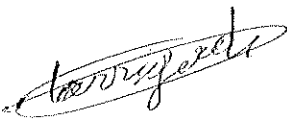
TITRE DE JEUNER

<u>Syndicat des bassins Versants du Gabas, du Louts et du Bahus Hagetmau</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à :
16 H 45.

Signatures :

Le Président,	Le secrétaire	Le secrétaire-adjoint
 Gérard MOREAU (Maire de Sabres)	 Jean-Marc LARRE (Maire de BIAUDOS)	 Christophe DARRIGADE (CFDT)